

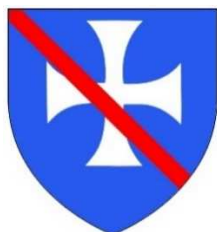


MANOIRS, LIEUX NOBLES et ROTURIERS de POULDERGAT et POULDAVID

D'après un document de 1681

◆ Les manoirs

- *Le manoir de Cloarec profité à titre de simple ferme par Jacques Lescop sous l'abbesse de Querlot ⁽¹⁾.*
- *Le manoir du Guilly appartenant à noble homme Nicolas Delile ⁽²⁾, laquelle terre il fait travailler par mains.*
- *Le manoir de Kerguélenen appartenant à dame Roberte de Kerloaguen dame douairière de la Crécholin ⁽³⁾.*
- *Le manoir de Keranpape travaillé par Riou Le Castrec à titre de métairie sous escuier Jean Kergariou sieur des Fossés ⁽⁴⁾.*
- *Le manoir de Kervern travaillé à titre de métairie par Allain Le Guellec sous noble homme Jérôme Perrot ⁽⁵⁾ sieur dudit lieu.*
- *Le manoir du Mauguermeur tenu et profité par le sieur du Mauguermeur ⁽⁶⁾.*
- *Le manoir de Penhoat tenu et profité par écuyer Jean de Kergariou sieur des Fossés ⁽⁴⁾.*
- *Le manoir du Chestel tenu et profité par noble homme Jean Rolland sieur de Déno ⁽⁷⁾.*
- *Le manoir de Trémébrit tenu et profité à titre de simple ferme par Guillaume Guibon sous la dame de la Crécholin ⁽³⁾.*



Cloarec



Kerguélenen



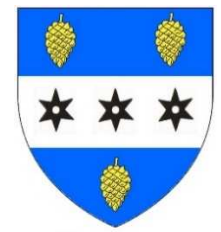
Penhoat



Trémébrit



Mauguermeur



Kervern

Ces armes sont en fait celles de familles qui ont occupé ces lieux à une certaine époque, à savoir Kernec'h à Cloarec, Perrault à Kervern et initialement Cogniou à Mauguermeur

1 - **L'abbesse de Querlot** : L'abbaye de Kerlot (en Plomelin) a été fondée par Pierre de Jegado, devenu propriétaire du Cloarec par héritage de sa mère Anne de Trémilic. Il fit don de la terre du Cloarec à cette abbaye et sa sœur en fut la première abbesse. Anne Le Coigneux succéda à celle-ci et fut abbesse de 1658 à 1693.

2 - **Nicolas Delile, ou De Lisle** : Nicolas Delisle achète le manoir du Guilly peu avant 1643. Il résidait alors à Tréotat et fut pourvu en 1659 de l'office de procureur fiscal de Kerharo. Maître Delisle eut pour successeur, vers 1684, son fils nommé aussi Nicolas. Ce dernier épouse en 1678 Françoise Josse. De ses trois enfants aucun ne semble avoir survécu jusqu'à l'âge adulte. Il décède au Guilly en 1685. Sa veuve se remarie en 1691 à Grégoire Le Guillou.

3 - **Roberte de Kerloaguen, dame douairière de la Crécholin** : Fille de Alain de Kerloaguen, et de Françoise de Kersulguen, elle porte le titre de douairière de la Crécholin (ou de Crec'holain) car elle est veuve de Guénolé de Quélen, seigneur de Crec'holain. Ce dernier, décédé en 1679, était fils de Yves de Quélen, sieur de la Crécholin, conseiller du roi en la sénéchaussée de Concarneau, et de Marie de Jegado, qui avaient acheté Kerguélenen vers 1643.

4 - **Jean Kergariou, sieur des Fossés** : Fils de Pierre de Kergariou, seigneur de Kergrist (en Ploubezre) et de Marie de Toulgoët, il avait épousé Marguerite Madien, fille du seigneur de Moguermeur, dont la dot comprenait Kerampape et le Penhoat. Leur fils et successeur, Jean de Kergariou, figure comme brigadier sur le rôle de la 5ème compagnie du ban et de l'arrière-ban de l'évêché de Cornouaille que le maréchal de Vauban passa en revue en 1694.

5 - **Jérôme Perrault (Perrot) sieur de Kervern** : La famille Perrault était propriétaire du manoir de Kervern depuis 1556 environ, quand Claude du Juch vendit cette terre à Jehan Perrault, époux d'Adélice Certain. Cinq générations plus tard, Jérôme Perrault, avocat à la Cour, fut pourvu, en 1671, de l'office de sénéchal de Kerharo qu'il conserva jusqu'en 1725. Il était fils de René Perrault, sénéchal de la juridiction de Kerharo, qui exerçait alors à Pouldavid. L'épouse de celui-ci était Françoise du Boisguéhennec du Minven.

6 - **Jean Madien**, sieur du Moguermeur, décédé en 1726, avait pour femme Magdeleine Bennery. Il était fils de Guy Madien, qui mourut en 1677, et de Marie Bridou. Cette famille Madien descend de Jacques Madien, époux de Gilette Gourcuff qui avait reçu le manoir de Moguermeur en partage vers 1611. Jacques avait été l'un des compagnons de La Fontenelle.

7 - **Jean Rolland, sieur Des Nos** : Il avait acquis le Questel de René de Ploec par contrat d'échange du 30 octobre 1662. Notaire, il demeurait jusqu'alors à Kernilis en Landudec. Devenu procureur fiscal du prieuré de L'Ile Tristan, il vint alors habiter au manoir du Questel. Jean Rolland, qui mourut en 1686, avait eu de son mariage avec Marie Guillaume quatre fils dont le second, Nicolas Rolland, devint recteur de Landudec.

◆ Les lieux nobles

- *Le lieu noble du Créac tenu et profité à domaine congéable par Jean Gourlaouen sous dame Roberte de Kerloaguen, dame douairière de la Crécholin.*
- *Le lieu noble de Kerstrat tenu et profité à domaine congéable par Jean Larour sous ladite dame de Crécholin.*
- *Le lieu noble de Kerguesten tenu et profité à domaine congéable sous ladite dame de Crécholin par Jean Le Gal et consort.*
- *Le lieu noble de Kérillo travaillé à pareil titre par Allain Le Coic sous ledit sieur des Fossés.*
- *Le lieu noble de Kergo tenu et profité à domaine congéable par Jean Le Guéarch et consorts.*
- *Le lieu noble de Kerlivoic tenu et profité à domaine congéable par les héritiers de défunt Michel Mitern.*
- *Le lieu noble de Keralen tenu et profité à titre de simple ferme par Jacques Le Moal.*
- *Le lieu noble de Penguilly tenu et profité à domaine congéable sous ledit seigneur du Mauguermeur par les héritiers de défunt Jacques Le Bars.*
- *Le lieu noble du Penquer tenu et profité à titre de métairie par Nicolas Le Douguet sous la dame de la Crécholin.*
- *Le lieu noble de Pénaros tenu et profité à domaine congéable par Yves Le Croc.*
- *Le lieu noble de Pencreac tenu et profité à domaine congéable par les héritiers de défunt Guillaume le Sculler, et Hervé Coublant.*
- *Le lieu noble du Ros tenu & profité à domaine congéable par Pierre Thomas.*
- *Le lieu noble de la Ville Neuve ⁽⁸⁾ tenu et profité à domaine congéable par Thomas Le Bihan et Guillaume Pérès.*
- *La maison presbitérale ⁽⁹⁾ tenüe et profitée par le sieur Recteur ⁽¹⁰⁾.*

◆ Les villages (ou lieux roturiers)

- *Le village de Kerlaouéret profité par Yves Le Bihan, et Jean Le Marec, et Pasque Ferrant.*
- *Le village de Penarmenez profité par Jean Larour, Jean Bousicot et Guillaume Le Gall.*
- *Le village de Kervarlé Cor profité par Henry Brélivet, & consort.*
- *Le village de Kervarlé Creis profité par Henry Bescond, Jean Saliou, & consort.*
- *Le village de Kervarlé Izelaf profité par Jean Le Guichaoua, et Julien Hélias.*
- *Le village du Bourg ⁽¹¹⁾ profité par noble homme Jacques Rolland, sieur du Tertre, Jean Kervennal, Rolland Le Bosser, Yves Ferrant et Gléran Le Bourdenec.*
- *Le village de Kerguéron profité par Jean Ferrant, Allain & Jean Landugen.*
- *Le village de Créacvoyen profité par Hervé Le Trividic, Yves le Cosquer et Jean Savina.*
- *Le village de Goréquer ⁽¹²⁾ profité par Jacques Le Castrec & Jacques Kersalé.*
- *Le village de Listrivic Bras profité par Jacques Le Brux, Allain Landugen et la veuve de Jacques Le Carvoul.*
- *Le village de Listrivic Bihan profité par Jean Ferrant, & consorts.*
- *Le village de Kerlivoic profité par Allain Perennès, Jean Le Friant.*
- *Le village de Kergonen profité par Yves Kervennal, Jean Brélivet, et Jean Le Gal.*
- *Le village de Kerourien profité par Henry Le Fur, Antoine Le Gal et Jean Le Moal.*
- *Le village de Kerguerhont profité par Yves & autre Yves Le Bihan.*
- *Le village de Keramblévec profité par Guillaume Le Cor, Yves Le Friant, Pierre Le Bourhis, les héritiers de Gabriel Le Guyader, Nicolas Cariou.*
- *Les terres de Kerfendu ⁽¹³⁾ profitées par les tenanciers du village de Pellaye en la trêve de Guiler paroisse de Mahalon.*
- *Le village de Kervidinic tenu et profité par Jacques et Yves Le Paillart, Hervé Gloaguen, et Jean Le Helgouar.*
- *Le village de Ty Map Jean tenu et profité par Gabriel Landugen, et Hervé Ansquer.*
- *Le village de Hentmeur tenu et profité par Jean Le Quéo.*
- *Les villages du Coadic, Lanvouée Bihan et Lanvouée Bras tenus et profités par Allain Savina, Jacques Le Moal, Gabriel Quéméner, et Guillaume Le Moal.*
- *Le village de Kersergat tenu et profité par les héritiers de Jean le Gall, Paul Lostis, Henry Le Monter.*
- *Le village de Gouletanguer tenu et profité par Guillaume Le Joncour.*
- *Le village de Botcoaguez tenu et profité par Allain et Jean Jannic.*
- *Le village de Kerhomen tenu et profité par Yves Jourden, & François Paul.*
- *Le village de Keriou tenu et profité par Pierre Pernez et Claude Blese.*
- *Les villages de Botcarn tenus et profités par Jean Le Doaré, Guillaume et Jean Le Bescond, par les héritiers de Nicolas Perennès, et aussi Guillaume Le Pape.*

8 - Ar Gernevez-hestel

9 - Ar Presbital-kozh / La Chenaie

10 - Vincent MADIEN (+1700), originaire du manoir de Mauguermeur

11 - Le Petit-Bourg / Ar Vorc'h-Vihan

12 - Village disparu, voir : <https://douarou.com/?s=qorrequer>

13 - Terres d'un village disparu des environs de Keramblévec ou Pellay en Guiler-sur-Goyen

- Le village de Lanriec tenu et profité par Jacques Le Pape, René Le Bolser.
- Le village de Reusteurnic tenu et possédé par Jean Le Meur.
- Les terres roturières de Kergoff tenues et possédées par Jean Le Guerch, Sébastien le Quéo, Yvon Le Gall.
- Le village de Kerambideo tenu et profité par Jean Bosser.
- Le village de Brunguent tenu & possédé par Sébastien Le Grinvar, Lévéné Kervarec, et Marie Le Doaré.
- Le village de Kersunou tenu et possédé par Jean Larour.
- Le village de Keroursec par Henry Celton, Yves Le Floc, et Henry le Fués.
- Le village de Kerroué tenu et profité par Mathieu Cariou, Yves Lelias, Jean Le Doaré, Jean Kervennec, Guillaume Le Vigouroux.
- Le village de Lesneven ⁽¹⁴⁾ tenu et profité par Jacques Le Bescond, Allain Kervennec.
- Le village de Kervennec tenu et profité par Hervé Le Brux, et Jean Le Berre.
- Les villages de Kerléguérou ⁽¹⁵⁾ tenus et profités par Jean Le Troadec et Ollivier Louboutin.
- Le village de Kervent tenu et profité par Pierre Le Bars et Allain Le Guellec.
- Le village de Kernoten tenu et profité par Allain Le Gall.
- Le village de Kerrem tenu et profité par Jean Celton, René Le Charvoal et les héritiers de Jacques Le Gonnidec.
- Le village de Kervouanou tenu et profité par Gabriel Le Moal et Yves Kervédec.
- Le village de Penanrun tenu et profité par Henry Guyader, Yves Le Pensec, et Yves Le Joncour.
- Le village de Pontconstans profité par Jean Le Gall.
- Le village de Kerdéo tenu et profité par Yves Kerradédec.
- Le village de Kerlivoit tenu et profité par Yves Thomas, Yves et Grégoire Kervarec.
- Le haut lieu du Guilly possédé par le sieur Delile.
- Le lieu de Maillot audit Guilly possédé par Jean Le Bourhis.
- Le lieu de Marec audit Guilly possédé par ledit Bourhis et consorts.
- Le village de Jaguidy possédé par Gabriel Le Gall.
- Le village de Lannogat possédé par Gabriel Le Joncour, Hervé Guénec, et Jean Le Bescond.
- Le village de Trésent possédé par Yves Le Guichaoua, Lévéné Le Joncour, Yves Coatmeur, Jean Tanguy, Jacques Coatmeur, Thépault Mons.
- Le village de Kersuillec possédé par Nicolas le Gorec ⁽¹⁶⁾, Hervé Coatmeur, et Jean Coatmeur.
- Le village de Galvé possédé par Gabriel L'Hostis, Gabriel Guéganton, et Nicolas Gourlaouen.
- Le village de Moustoulgoat possédé par Nicolas L'Hostis, Yves Le Contal, Allain Kerrivel, Yves Le Berre, et Jacques Perféou.
- Le village de Bodonoc Bihan possédé par Laurent Perennès le jeune, et Maurice Perennès.
- Le village de Bodonoc Bras possédé par Guy Le Bihan, Allain Brélivet, Jean Fily, Pierre Perennès.
- Le village de Kerveur possédé par Laurent Perennès le vieux, Jean Larour, Lucas Cabelllic, Jean Brélivet, et Barthelemy Kerivel.
- Le village de Kergonec possédé par Yves Cariou.

◆ Les bourgs

- Le Bourg paroissial, et tenus d'icelle profités par Guillaume le Marec, Jean Séradin, Yves L'Arour, Jean Le Pensec, Gabriel Raoul, Guillaume Perrot, Yves Coublant, Jean Kervarec, Augustin Pellaé, Henry Celton, Gabriel Gourlaouen.
- Le Bourg de Pouldavid situé en ladite paroisse avec les maisons et terres en dépendantes tenus, et profités par missire Michel Férec, prêtre, missire Pierre Kéroch, & honorables Jean et Pierre Le Moal, Jean et François Mancel, et plusieurs dans lequel bourg s'exercent les juridictions dudit Pouldavid, Névet, et Lésarchant appartenant au sieur Marquis de Névet.

◆ Les juridictions

- Plus déclare que la juridiction du Juch, Rosmadec et Pontcroix appartenant au seigneur marquis de Mollac ont fief dans ladite paroisse.
- Plus les juridictions de Kerharo, et Guillivin, Quilliou, et Coatmorvan ont fief dans ladite paroisse appartenant audit sieur de Kerharo.
- Plus les juridictions du Vieux Chatel, et Coatanezre ont aussi fief dans ladite paroisse.
- Plus le manoir de Kerguëllen appartenant au seigneur de la Crécholin a juridiction et fief dans ladite paroisse.
- Plus la juridiction de Coatfao appartenant au seigneur de Bienassis a fief dans ladite paroisse.

14 - Aujourd'hui Keranna en Pouldavid

15 - Kerléguer-Cariou et Kerléguer-Troadec en Pouldavid

16 - Procureur terrien de la paroisse

Sans toutes fois que le recteur de ladite paroisse et le procureur terrien d'icelle puissent affirmer sur combien de terre noble, et roturière, s'étendent lesdites juridictions et fiefs.

Laquelle déclaration certifient lesdits recteurs, fabrique, et procureur terrien d'icelle paroisse être à leur connoissance et déclarant Le Kerado ⁽¹⁷⁾, fabrique, ne sçavoir signer a prié écuyer Rolland Le Gentil, et Nicolas le Gorec, procureur terrien, a prié missire Joachim Cour de signer à sa requête, ce jour quatrième février mil six cent quatre-vingt-un.

J'ay reçu un autant du présent rolle, et état conformément à l'ordonnance de Messieurs les commissaires dont le sieur recteur de Pouldregat demeure quitte.

Fait à Quimper ce quatrième février mil six cent quatre-vingt-un gratis, y signé Le Pigeon, greffier.

« Fidèlement collationé par moy soussigné maître Nicolas Kervarec, greffier des délibérations de la paroisse de Pouldregat, à une grosse originale des archives à valoir et servir ainsy qu'il appartiendra à Pouldregat.

Le quatrième aoust mil sept cent quatre-vingt. »

Signé Kvarec
Greffier



Source documentaire :

Le document original de 1681 appartenait aux archives de la paroisse de Pouldergat aujourd'hui totalement disparues.

La transcription de Mikaël Le Bars a été réalisée à partir d'une copie faite en 1780 par Nicolas Kervarec, alors greffier de la paroisse, et conservée aux Archives Départementales du Finistère (cote 1 E 1116).

Copies de 1780
(partiel)

